

CITYA ETIGE LOGEMENT

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU 25 octobre 2011

Présents: M. Luttenauer, Président de l'Association Syndicale - Mme Bohrer – Mme Gonneau – Mme Remond - M. Walliser - M. Granger – M. Scherrer –
– Mme Raehm – M. Sengelin - Mme Baumann – M. Sander - M. Tag – Mme Johner – M. Scherrer – M. Gagnard - M. Dubois – M. Muth

Rédaction: Dominique Herth

Le 14 octobre 2011

La réunion du Conseil Syndical de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont est ouverte à 19 h 45.

1. Désignation du Bureau :

Monsieur LUTTENAUER est élu Président de séance.

Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.

2. Commentaire sur le compte rendu des travaux réalisés et à venir, joint à la convocation (R. LUTTENAUER)

Le rapport établi par M. LUTTENAUER ne fait l'objet d'aucune remarque.

Les membres présents font toutefois part des demandes suivantes :

- M. MULLER rappelle que les arbustes morts des haies des terrasses à la Résidence Horizon sont à remplacer et si possible par des arbustes de grande taille. M. LUTTENAUER précise que ces plantations sont prévues courant de ce trimestre et tiendra compte du souhait de M. MULLER dans la mesure du possible.
 - M. FROMAGEAT demande le remplacement de l'arbre endommagé devant le 3 rue des Sorbiers.
- Concernant la haie en rez-de-jardin de l'appartement sis 3 rue des Sorbiers occupé par M. HALM, il est convenu que la taille sera effectuée par les jardiniers.
- Mme BINA : demande la réalisation du traçage des parkings suite aux travaux d'enrobé de la voie d'accès au 12 rue des Sapins.
 - Suite à l'observation de Mme REMOND concernant le déneigement, il est rappelé que les jardiniers ont pour priorité de déneiger les descentes des parkings puis ensuite les chemins piétonniers reliant les copropriétés.
 - Mme BAECHTEL signale que l'acacia devant le n° 9 impasse de la Clairière présente un danger. M. LUTTENAUER précise qu'une commande a été passée auprès de l'ONF afin de l'expertiser. Celle-ci devrait avoir lieu courant novembre.
 - M. BOOS signale que certains arbres penchent dangereusement dans la forêt derrière le 1 rue des Ormes.

3. Ratification de la convention concernant la vidéo protection.

Le Conseil Syndical après en avoir débattu, ratifie à l'unanimité la convention établie et signée entre la Commune de Rixheim et l'Association Syndicale du Parc d'Entremont.

La mise en peinture des mâts sur le toit de l'Oisans est à vérifier.

M. FROMAGEAT souhaite toutefois que le boîtier installé en haut du mât soit rendu plus discret.

CITYA ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 14 octobre 2011

4. Aménagement d'un emplacement « mobilité réduite » sur le parking rue des peupliers à l'arrière du Centre Commercial:

Le Conseil Syndical, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité cet aménagement.

5. Courrier du Conseil Général faisant suite à l'intervention de Mme LAURO, copropriétaire au 44 rue Schweitzer, demandant l'aménagement d'une place « handicapé »:

Outre la demande de Mme LAURO, il est précisé qu'une copropriétaire habitant au 21 rue Schweitzer, Mme MERCHEZ, en a également fait la demande. L'Association estimant qu'il s'agit d'une problématique générale étudiera le problème pour l'ensemble du Parc

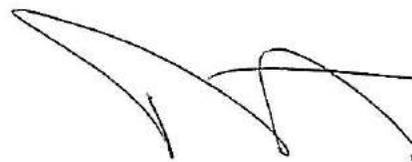
L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.

LE PRESIDENT



R.LUTTENAUER

POUR LA STE CITYA ETIGE LOGEMENT



D. HERTH

CITYA ETIGE LOGEMENT

COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES SYNDICATS DU PARC D'ENTREMONT DU 25 octobre 2011

Présents : M. Walliser, Président de l'Union des Syndicats - Mme Comte - Mme Gonneau - M. Vogt - Mme Remond - M. Denetre - M. Jaegly - M. Malbrancq - M. Escher - M. Biermann - M. Gamper - Mme Bina - Mme Diringer - M. Luttenauer - M. Scialom - M. Granger - Mme Schwob - M. Elarbi - M. Scherrer - M. Fromageat - Mme Raehm - M. Sengelin - M. Schilling - Mme Baumann - M. Boos - M. Sander - M. Maurage - M. Dischler - M. Denu - M. Muller - M. Tag - Melle Finot - M. Kueny - M. Misslin - Mme Johner - Mme Clar - M. Scherrer - M. Gagnard - Mme Baechtel - M. Marschall - M. Dubois - M. Muth.

Excusés : M. Stoffel, M. Stehli, Mme Rasser, M. Besancon

Rédaction: Dominique Herth

Le 14 novembre 2011

La séance est ouverte à 18 heures 15.

1. Désignation du Bureau

Monsieur WALLISER est élu à l'unanimité Président de séance

Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.

M. WALLISER remercie Mme LETTU, M. DALLE, M. RAGUENEAU de leur présence.

Mme LETTU présente Mme HUMEAU nouvelle collaboratrice adjointe à M. HERTH.

2 Approbation de la convention de Coopération Union des Syndicats / CITYA ETIGE LOGEMENT (voir annexes)

Monsieur WALLISER rappelle l'objet de cette convention ayant pour but une amélioration de la gestion de la copropriété par un partage des tâches dans lequel les Conseillers Syndicaux et le Syndic devraient être gagnants.

Il présente le projet définitif joint à la convocation et précise que les documents de la Copropriété Z2/Z3 ont été joints à titre d'exemple.

En conséquence, ils peuvent être ajustés en fonction des souhaits de chaque Conseil Syndical.

Monsieur RAGUENEAU, représentant la C.C.L.V., suggère également que des fonctions soient attribuées à chaque membre du Conseil Syndical et qu'elles soient précisées sur la liste des Conseillers Syndicaux.

L'affichage, dans le hall d'entrée, de cette liste ainsi que celle des entreprises à contacter en cas d'urgence est recommandé. La documentation relative à des panneaux d'affichage est à disposition chez le Syndic.

CITYA ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 14 novembre 2011

Pour l'instant seules deux résidences disposent d'une salle de réunion, étant précisé que celle du 18 rue des Sapins peut être mise à la disposition pour des réunions du Conseil Syndical d'autres résidences (demande préalable auprès de M. WALLISER)

L'identifiant et le mot de passe spécifiques à chaque résidence permettant l'accès au site seront communiqués lors du prochain appel de fonds.

Après débat le projet de convention est soumis au vote.

Le projet de convention est adopté à la majorité.

Aucun opposant à cette convention, se sont abstenus :

Mme DIRINGER (Z1/A), Mme GONNEAU (I/F), M. MARSCHALL (Panorama), M. MISSLIN (Savines 2), M MUTH (Maisons Individuelles), M. SCIALOM (Z1/A)

3. Compte rendu de la réunion du 13 octobre 2011 avec Monsieur le Maire de Rixheim

M. WALLISER précise qu'une réunion du Comité Directeur de l'Union et de l'Association avec Monsieur le Maire de Rixheim s'est tenue le 13 octobre 2011

Monsieur WALLISER commente le compte rendu joint au présent procès verbal.

Celui-ci ne fait l'objet d'aucun commentaire particulier.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures45.

Un pot de l'amitié est servi.

Le Président

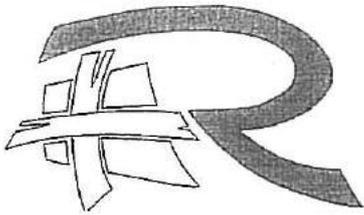


M. WALLISER

Pour la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT



M. HERTH



MAIRIE DE RIXHEIM
(Haut-Rhin)
28, rue Zuber - B. P. 7

Téléphone: 03 89 64 59 59
Télécopie: 03 89 44 47 07

SECRETARIAT GENERAL
MW/CJ

**Association Syndicale et Union des
Syndicats du Parc d'Entremont**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
du 13 octobre 2011**

Assistaient à la réunion :

- M. Olivier BECHT, Maire,
- M. le Juge Germain SENDELIN, conseiller juridique de l'Association,
- M. Roland WALLISER, Président de l'union des syndicats,
- M. René LUTTENAUER, Président de l'association syndicale,
- M. Dominique HERTH, chef de service CITYA ETIGE,
- M. Dominique L'HUISSIER, Directeur des Services Techniques
- M. Pascal ESSIGMANN, Adjoint au Directeur des Services Techniques
- M. Roland MARUSZCZAK, Chef de la Police Municipale

Excusés :

- Mme Martine WEHRLE, Directeur Général des Services
- M. Jean-François GUILLAUME, Adjoint au Maire

Secrétariat assuré par Madame Christelle JANDER.



ORDRE DU JOUR

1. Travaux de réfection de la Chapelle St Benoît
2. Travaux de construction périscolaire, crèche et ACPE – courrier du Syndicat de Communes « Ile-Napoléon » du 7 septembre 2011
3. Dossier DULKADIR
4. Sécurité – tranquillité – stationnement :
 - ⇒ Contrôles policiers
 - ⇒ Pétition rue des Peupliers
 - ⇒ Stationnement petit parking au 13 rue Schweitzer
5. Renforcement de l'éclairage parking rue des Ormes situé au dessus du terrain sportif
6. Entretien régulier des parcelles communales :
 - ⇒ Matérialisation des emplacements de parkings et des passages piétonniers
 - ⇒ Réfection/entretien de l'escalier du Sentier du Lierre
 - ⇒ Chemin Noir
 - ⇒ Parcelles autour du parking face à la Chapelle
 - ⇒ Ilots de séparation rue Schweitzer
 - ⇒ Le long du parking en épis rue des Sorbiers
7. Réfection des enrobés rue Schweitzer
8. Maisons individuelles : division de lots, rétrocession du réseau à la Ville

Monsieur le Maire remercie les membres de l'association syndicale et de l'union des syndicats du Parc d'Entremont pour leur venue à la réunion traditionnelle et propose de passer à la liquidation de l'ordre du jour.

1. Travaux de réfection de la Chapelle St Benoît

Les travaux se sont bien déroulés malgré quelques querelles internes. Des éléments de réponse restent à donner, Monsieur L'HUISSIER sera destinataire des différentes requêtes afin qu'il puisse y apporter des éléments de réponse. A la demande du Conseil de Fabrique, les procès-verbaux de réception des travaux leur seront transmis.

Monsieur le Maire indique, que conformément à son engagement pris lors d'une visite sur le site, une petite croix sera installée en attente de l'installation de la croix définitive. Monsieur L'HUISSIER signale que la mise en place de la croix a été effectuée. Quant à la pose de la nouvelle croix il est précisé qu'elle sera en harmonie avec les nouveaux volumes de la Chapelle.

2. Travaux de construction périscolaire, crèche et ACPE – courrier du Syndicat de Communes « Ile-Napoléon » du 7 septembre 2011

Madame CLAR sollicite la mise en place d'un stationnement pour personne à mobilité réduite. La Police Municipale s'est rendue sur place, un emplacement a été défini et validé ; un traçage au sol a été effectué sur un parking privatif.

Monsieur le Maire évoque la nécessité d'instaurer un stationnement à durée limitée de 9 h 00 à 19 h 00. Cette solution pourra être mise en place le jour où il n'y aura plus de parking devant la pharmacie.

Une visite du site sera organisée pour les élus, les membres de l'Association Syndicale et Union des Syndicats, l'ACPE et l'architecte du projet.
Le site sera opérationnel en 2013.

3. Dossier DULKADIR

La Ville est devenue propriétaire de 2 lots qui sont à ce jour transcrits au Livre Foncier. Se pose la question de l'acquisition des 2 lots suivants. Monsieur le Maire a rencontré en juin dernier M. DULKADIR et son avocat pour évoquer une acquisition à l'amiable des 2 lots restants.

A ce jour, la situation est bloquée, pas du fait de la Ville, mais en raison de la situation conflictuelle entre M. DULKADIR et le gérant M. DOGAN.

Monsieur le Maire souhaite que cette situation soit réglée avant l'ouverture de l'ACPE. La Ville et le Syndicat vont tout mettre en œuvre pour décanter le problème et relancer une procédure juridique.

4. Sécurité – tranquillité – stationnement :

⇒ Contrôles policiers

Les agents de la Police Municipale effectuent un travail régulier de surveillance et de contrôle sur l'ensemble du Parc. Ils en sont remerciés.

Un problème récurrent de mauvais stationnement est signalé rue des Sapins. La Police Municipale se rendra sur place ; le véhicule sera identifié et un premier contact sera pris avec le contrevenant. Toutefois, en cas de non respect des règles de stationnement à l'issue de ce contact, la personne sera verbalisée.

Monsieur MARUSZCZAK souligne que l'intervention de la Police Municipale se fait « doucement » liée notamment aux travaux en cours de réalisation qui perturbent la circulation et le stationnement.

⇒ Pétition rue des Peupliers

La pétition concerne les nuisances occasionnées à des heures tardives.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de « deux publics » totalement différents, auquel il faut apporter des réponses différentes :

1. Après la fermeture de la pizzeria un groupe de jeunes, le plus souvent du quartier, reste sur place, toutefois sans adopter un comportement perturbant. Ceci dit, vu la configuration des lieux (caisse de résonance), les résidents sont dérangés. Monsieur le Maire s'est rendu sur place pour prendre contact avec les jeunes.

2. Un second groupe de personnes « squatte » les lieux en adoptant un comportement perturbant. Ils proviennent d'autres quartiers de Rixheim, voir même de villes différentes. Ces personnes consomment des boissons prohibées et opèrent des trafics.

Monsieur le Maire s'est également rendu sur place pour constater la situation.

Afin de solutionner ce problème, une opération de police conjointe : Police Municipale - Gendarmerie et Douanes a été organisée. Cette opération sera renouvelée l'année prochaine.

⇒ Stationnement petit parking au 13 rue Schweitzer

Les places de parking sont principalement utilisées, en journée, par les enseignants de l'école primaire et personnes qui exercent des activités le soir à l'école. De plus, les règles de stationnement ne sont pas respectées, ce qui a pour conséquence de gêner fortement les résidents.

Monsieur le Maire propose de mettre en place un panneau « parking privé » à l'entrée du parking. Il ajoute que la création du nouveau parking à l'ACPE devrait solutionner ce problème.

Monsieur HERTH propose d'étudier la création de nouvelles places de stationnement rue des Sorbiers, sans pour autant compromettre la sécurité.

5. Renforcement de l'éclairage parking rue des Ormes situé au-dessus du terrain sportif

La pose du nouveau lampadaire ainsi que le renforcement de l'éclairage donnent satisfaction. Néanmoins serait-il possible de procéder au remplacement du lampadaire existant par un lampadaire de « nouvelle génération » ? Monsieur L'HUISSIER se charge d'étudier la question.

6. Entretien régulier des parcelles communales :

- ⇒ **Matérialisation des emplacements de parkings et des passages piétonniers**
Monsieur L'HUISSIER indique que l'ensemble du traçage est en cours de rénovation.
- ⇒ **Réfection/entretien de l'escalier du Sentier du Lierre**
Les services techniques procèdent régulièrement à l'entretien des lieux. Une reprise ponctuelle des marches endommagées sera effectuée par les services techniques.
- ⇒ **Chemin Noir**
Entretien régulier par les services techniques de la Ville. Toutefois, Monsieur L'HUISSIER demande que les jardiniers du parc interviennent plus régulièrement pour l'entretien des talus et l'élagage des arbres.
- ⇒ **Parcelles autour du parking face à la Chapelle**
Entretien prévu.
Le sapin aux abords de la Chapelle est à couper. Monsieur L'HUISSIER suggère de la couper pour la période de Noël.
- ⇒ **Ilots de séparation rue Schweitzer**
A la demande de Monsieur LUTTENAUER, les services techniques de la Ville procéderont à des entretiens plus réguliers.
- ⇒ **Le long du parking en épis rue des Sorbiers**
Le parking étant constamment occupé, une réflexion est lancée sur la manière d'entretenir le site.

7. Réfection des enrobés rue Schweitzer

Lorsque les travaux de construction de l'ACPE seront totalement achevés, il sera procédé à la reprise complète des enrobés sur les portions non réalisées à ce jour. Conformément aux décisions prises en conseil de quartier, des reprises ponctuelles seront effectuées sur les parties les plus dégradées.

8. **Maisons individuelles : division de lots, rétrocession du réseau à la Ville**

Monsieur le Maire se dit réservé, voir opposé à ce projet. La Ville doit se concentrer sur les infrastructures existantes qu'il faut adapter à la taille croissante de la population. Il indique que tous les moyens seront mis en œuvre afin de trouver un motif de refus à ce permis de construire. Une copie du cahier des charges sera transmise au service de l'Urbanisme.

Monsieur le Maire émet un avis favorable à la rétrocession à la Ville de la conduite d'assainissement située en partie privative.

Points supplémentaires

Ramassage des ordures ménagères

Monsieur L'HUISSIER a rencontré Monsieur GAY du service des collectes de la M2A afin d'aborder la question des changements de conteneurs pour la collecte sélective.

Les bacs dotés de couvercle jaune seront remplacés par des conteneurs avec opercule afin de limiter la taille des cartons.

Cette solution est à l'essai. Elle sera définitivement mise en place si le système est concluant.

Il est à noter que pour les cartons volumineux, ceci devront être acheminés vers la déchetterie.



Fin de la réunion à 12 h 15